

Déclaration du SNUipp-FSU du Loiret

CAPD du 1er février 2018

Monsieur le Directeur Académique,

Cette commission se tient dans un contexte où les conditions de travail et la reconnaissance de la profession sont mises à mal.

Pour ce qui concerne l'ordre du jour de CAPD, nous tenons à noter le travail transparent et efficace des services quant à l'établissement des barèmes des permutations informatisées et de l'avancement.

Concernant les promotions dans le cadre transitoire lié à la mise en place du Parcours Professionnel Carrière Revalorisation, le SNUipp-FSU, tout en condamnant plusieurs aspects de ce protocole, constate que la durée dans les échelons est désormais la même pour tous-tes, à l’exception des 6e et 8e échelon (ce à quoi nous sommes opposés). Notre revendication reste que l’ensemble des collègues puisse atteindre le dernier échelon de la hors classe à l’issue d’une carrière complète. Un pas a été fait, mais il reste encore des progrès importants à réaliser pour que cela devienne une réalité pour tous-tes. Le SNUipp-FSU dénonce par ailleurs la mise en place de la classe exceptionnelle, qui sera réservée à une extrême minorité et constituera un élément de division des personnels. Néanmoins, nous veillerons au suivi des dossiers et au bon déroulement des opérations dans le cadre des textes. En effet, l’avancement est toujours un moment fort attendu par nos collègues. Encore plus en ce mois de janvier où la plupart ont vu leur salaire baisser (nouveau gel du pont d’indice ajouté à la hausse de la CSG insuffisamment compensée et à l’augmentation de la cotisation pour la pension retraite). Comment parler de reconnaissance alors que le ministre avait promis de revaloriser le salaire des enseignants et notamment ceux du primaire ?

Concernant toujours le pouvoir d’achat, nous nous interrogeons sur l’indemnité qui doit être versée, notamment, au Conseillers Technique au numérique en « compensation » de la non perception de l’ISAE. De manière générale, comme pour tous les exclus de l’ISAE, nous demandons à ce que ces personnels touchent une indemnité compensatoire équivalente.

Concernant les permutations informatisées, malheureusement, cela ne risque pas d'améliorer la situation de près de 300 de nos collègues, qui, chaque année, demandent à quitter notre département, majoritairement pour rapprochement de conjoints et dont à peine 10 à 12% sont satisfaits. Va-t-on « améliorer notre score » cette année en passant péniblement la barre des 15% ??? Nous ne le saurons que le 5 mars mais de toute façon, nous savons déjà que la très grande majorité n'obtiendra pas satisfaction impactant de fait leurs conditions de vie et donc de travail.

Des conditions de travail, mises à mal notamment par des taches alourdies, des classes chargées et des élèves de plus en plus difficiles à gérer mais aussi par de nombreuses convocations à l'Inspection académique. En effet, comment parler de bienveillance quand des collègues sont convoqué-e-s, bien souvent après avoir « appelé à l'aide » sur une situation problématique, et ressortent de « l'entretien » encore plus démoralisé-e-s qu'au départ ? Comment parler de confiance lorsque la parole des délégués du personnel est peu écoutée voire bafouée lors de ces moments ? D’autant que globalement nous avons le sentiment que l’on fait porter la responsabilité individuellement sur des collègues alors que les situations sont souvent dues aux manques de moyens pour l’Ecole.

C'est pourquoi, comme lors du CHSCTD, nous exigeons le changement dans la méthode des convocations et dans la manière dont se tiennent ces entretiens si la bienveillance est toujours au centre de vos préoccupations.

Une confiance qui interroge encore lorsque vous vous lancez dans une « chasse aux fraudeurs » des APC dans divers courriers ou courriels où on peut lire notamment les mots de « boycott », « grève » et même de « trahison » ! Ne tombons pas dans les « sentiments » et rappelons que le SNUipp-FSU a lancé, depuis maintenant 2 ans, son appel à une « réappropriation » du temps des APC jugées inefficaces par 80% des collègues afin de revendiquer une baisse de notre temps de travail et notamment sur les 108h. Rappelons aussi que ces 36h sont annualisées et qu'il n'y a pas donc lieu de « menacer » qui que ce soit de retrait de salaire tant que l'année n'est pas finie, d'une part et, d'autre part, tant que les 108 h sont bien accomplies et constatées. Une véritable aide aux élèves en difficulté ne pouvant se concevoir que sur le temps de classe pour tous avec des RASED complets et en nombre, des enseignants supplémentaires dans chaque école afin de travailler en petits groupes, du temps d’apprentissage supplémentaire pour **tous** les élèves corrélé à une diminution du temps d’enseignement pour nos collègues à l’image de ce qui se fait en REP+ nécessitant encore des moyens supplémentaires. C’est cette ambition qui est portée par le projet du SNUipp-FSU pour notre Ecole.

Rappelons enfin que ces 36h sont annualisées et qu'il n'y a pas donc lieu de « menacer » qui que ce soit de retrait de salaire tant que l'année n'est pas finie, d'une part et, d'autre part, tant que les 108 h sont bien accomplies et constatées. Pour terminer sur nos 108h qui « explosent », les collègues, de plus en plus nombreux, nous alertent à propos des animations pédagogiques dont la date n’est pas prévue à l’avance et annoncée parfois au dernier moment alors que des engagements personnels, quels qu’ils soient, ont été pris en amont. Davantage encore quand celles-ci se tiennent un soir après la classe ! Si les enseignants sont soumis à ce temps, que nous contestons sur le volume comme sur la forme bien souvent, ils ne sont pas pour autant « corvéables à merci » et ce, de plus, au pied levé. Aussi, nous vous demandons, en toute bienveillance, qu’un calendrier des animations soit arrêté clairement dès la rentrée au moment de l’inscription des collègues et que si des changements devaient s’opérer après les inscriptions, les collègues puissent en être dispensés ou, le cas échéant, puissent choisir une autre animation.

Pour continuer sur les conditions de travail, la question de la modification des Rythmes scolaires, rendue possible par le décret de juin 2017, revient sur le « tapis ». Nombre de Conseils d’école ont, en effet, à se prononcer en ce moment sur une proposition de leur municipalité pour la rentrée 2018. Des collègues nous informent parfois de la tentative de « passage en force » ou de communication ambiguë voire maladroite de la mairie stigmatisant, voire méprisant, les enseignants ou pratiquant le prosélytisme politique. D’autres s’inquiètent pour leur saisie de vœux pour le mouvement qui commence en mars.

Aussi, afin de redonner confiance aux équipes, nous vous demandons d’une part de rappeler aux municipalités leurs « devoirs » et aux écoles leur « pouvoir » de donner leur avis lors des conseils d’école et, d’autre part, de leur communiquer la liste des communes qui se sont mises d’accord avec les conseils d’écoles sur le rythme prévu pour la rentrée 2018 avant le début de la saisie des vœux du mouvement afin que les collègues y participent en connaissance de cause.

Nous vous demandons également qu’une liste présentant l’état d’avancement de ces décisions communes nous soit communiquée lors du CDEN du 22 février.

A propos du mouvement, les collègues maitres supplémentaires dont le poste a été supprimé en juin dernier, s‘interrogent sur leur avenir. Confirmez-vous qu’ils vont bien bénéficier d’une priorité comme indiqué dans l’article 14 du règlement ?

Pour conclure, le SNUipp-FSU ne souhaite pas que l’Éducation Nationale devienne l’enjeu d’une bataille idéologique que malheureusement le nouveau Ministre semble vouloir mener tous azimuts : ses déclarations et annonces démagogiques, incessantes depuis la rentrée, contribuent à jeter le discrédit sur l’École, tout en donnant à penser que des remèdes miracles existeraient. Le retour du pilotage par l’évaluation, la création d’un comité scientifique d’où sont exclus des pans entiers de la recherche en Sciences de l’Éducation, le projet d’imposer des manuels et de soi-disant bonnes pratiques, tout cela n’augure pas d’une bienveillance ni d’une confiance pourtant annoncée vis-à-vis des personnels. Parce que nous ne sommes pas dupes, le SNUipp-FSU mènera le nécessaire combat pour une école au service de tous-tes, où les enseignant-es soient des concepteurs de leurs pratiques, et non de simples éxécutant-es.

Aussi, le 7 février, à l’appel de la FSU, tous les personnels de l’Education Nationale sont invités à venir témoigner sous vos fenêtres de ce qu’ils vivent au quotidien dans leurs établissements dans un contexte de dotations insuffisantes et, de fait, de conditions de travail dégradées. Ils porteront, également, avec la FSU, un tout autre projet ambitieux pour notre Ecole avec des personnels considérés, reconnus, valorisés au service de tous les élèves.